



UMA

**Pas de bouwmeester,
une structure de coordination
du territoire !**

**Un référentiel pour construire
en zone inondable**

**Traits
d'Union**



FABRIZIO TENGATTINI
PRESIDENT@UWA.BE



GAËTAN DOQUIRE
DIRECTION@UWA.BE

ÉDITORIAL

MAÎTRE-ARCHITECTE POUR LA WALLONIE, BATIBOUW ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : ENTRE PROJETS DÉPLACÉS ET LA VIE QUI REPREND

Qui a l'ambition et la volonté de devenir le premier Maître-Architecte wallon ?

La question est revenue sur le devant de la scène. Question un tantinet prétentieuse et sans doute un brin déplacée à une heure où la Wallonie panse encore les plaies de sinistrés en détresse, victimes de ces inondations sur lesquelles nous devons nous pencher et qui, à moyen ou à long terme, reviendront. Pas question ici de démagogie, pas question de parler de momentum.

Oui, il faut une structure coordinatrice des actions sur le territoire pour en faciliter l'aménagement. Ceci est une évidence.

Non, il ne faut pas une structure inadaptée, imposant ses vues, ses objectifs, ses manières de faire.

L'Union Wallonne des Architectes ne veut pas d'une transposition d'un système flamand ou bruxellois de Bouwmeester. Elle propose la mise en place d'une structure indépendante novatrice pour faciliter la coordination de l'aménagement du territoire. Un office wallon du territoire, ensemblier pluridisciplinaire et indépendant qui agira

sur les projets d'une importance telle qu'ils seront significatifs pour le territoire.

En marge de cette structure, nous le répéterons sans cesse, il est primordial de solidifier la compétence des agents des services d'urbanisme locaux. Nous éviterons ainsi incohérences, incompréhensions, désastres financiers,... L'UWA envisage d'organiser des cycles de formation à leur intention. Une collaboration avec l'UVCW doit être mise en œuvre afin de former massivement ces agents.

Pendant ce temps, les restes de Covid se dissipent, les bureaux semblent tourner à plein régime et Batibouw revient, signe sans doute d'un retour à la normale. Le secteur pourra à nouveau se retrouver dans les palais du Heysel du 21 mai au 29 mai.

De notre côté, nous vous donnons rendez-vous pour notre Assemblée Générale ce 9 juin. Elle se tiendra dans le cadre du Phare, à Andenne. Un projet remarqué lors d'un récent Grand Prix d'Architecture de la Wallonie, qui nous fera profiter de sa magnifique piscine art-déco devenue bibliothèque.



DU RENFORT POUR NOS SERVICES ADMINISTRATIF ET FORMATION

Touwaiba Souhail nous a rejoints depuis quelques mois en tant qu'assistante administrative. C'est elle qui vous accueille et vous répond lorsque vous nous

contactez. En parallèle à ses activités administratives, elle apporte un soutien à notre service de formation, qui ne cesse de se développer.

Avant d'arriver à l'UWA, Touwaiba a travaillé dans la vente durant plusieurs années, en tant que

manager de département dans de grandes enseignes de prêt-à-porter à Bruxelles. Elle est ensuite devenue indépendante dans l'esthétique et le coaching sportif.

▼ Vous pouvez la joindre à l'adresse
SECRETARIAT@UWA.BE

▼ Retrouvez toute l'équipe sur
WWW.UWA.BE/CONTACT/LEQUIPE-DE-LUWA



«Concrétiser les rêves des clients»

Pygma est un jeune bureau d'architecture fondé sur l'histoire d'un ancien : l'Atelier d'Architecture Marc Grondal, actif dès 1974 à Chaudfontaine. Eric Grondal, le fils de Marc, s'y est associé au début des années 2000, après un stage chez Daniel Dethier. Aurélie Mathieu les a rejoints en 2007. Alors que Marc Grondal diminuait son activité, Aurélie est passée co-gérante, puis associée en 2018. L'occasion de rebattre les cartes, de déménager et d'affirmer une nouvelle identité.

D'où vient le nom de Pygma ?

Dans la mythologie grecque, Pygmalion est un sculpteur tombé amoureux d'une de ses œuvres et qui a fait en sorte qu'elle prenne vie. Pour nous, c'est une façon de dire qu'on réalise les rêves des clients. Ils viennent ici pour un projet de vie, pour concrétiser quelque chose, ce dont ils ont toujours rêvé. Ce nom permet de sortir des noms de famille, et d'être plus flexible dans l'évolution du bureau.

Vous projetez d'agrandir le bureau ?

Pas pour le moment, non ! En intégrant notre nouveau bâtiment, un ancien pavillon provisoire bâti dans les années 60 que nous avons entièrement réaménagé, nous avons plus que doublé la surface du bureau. C'est plus confortable, on a augmenté légèrement le nombre de projets suivis, mais il n'y a pas de volonté d'aller plus loin. Actuellement, nous travaillons avec 8 personnes (7 architectes et une secrétaire).

Le déménagement nous a aussi permis de mettre notre patte sur le bâtiment, de refléter un type d'architecture qui nous correspond, droit et rythmé.

Sur quels types de projets travaillez-vous ?

Avant la crise de 2008, on faisait des maisons, du tertiaire, mais aussi beaucoup de concours. Suite à la crise, il y a eu beaucoup moins de dossiers de marchés publics. On est parti vers le résidentiel et la maison de qualité. On a surtout construit des maisons de



© Alexandre Van Battel architect

classe moyenne, mais depuis 4 ou 5 ans, les clients nous demandent des maisons plus importantes. Ils ont vu et aimé ce qu'on faisait en petit, et nous confient désormais des missions de standing.

L'habitat nous correspond : on aime le contact avec les particuliers, les entrepreneurs, les artisans. Et s'il y a le budget qui suit, on peut se permettre de sortir des sentiers battus et d'être plus subtil ou plus expérimental, de faire une architecture plus audacieuse. On apporte une attention particulière aux aspects énergétiques, on crée des maisons ultra-performantes. On passe beaucoup de temps dans la conception, les avant-projets. On est très investi, mais parfois la vie de famille en pâtit...

A côté, on fait un peu de tertiaire, quelques commerces, des centres médicaux.



© Caroline Dethier

Inondations : un référentiel pour baliser les constructions

En réponse à un appel de la Wallonie, le laboratoire LEMA de l'Université de Liège planche sur l'élaboration d'un guide pratique dédié aux auteurs de projets et Communes concernés par les constructions en zone inondable.

Les régions sinistrées par les inondations de l'été dernier commencent à se reconstruire. Pour baliser les aménagements et constructions dans les zones soumises aux risques d'inondations, le Ministre de l'Aménagement du Territoire Willy Borsus a adopté une nouvelle Circulaire. En parallèle, la Wallonie souhaite se doter d'un référentiel, un guide pratique dédié aux auteurs de projets et Communes. Elle a ainsi lancé un appel à soumissions, remporté par le laboratoire LEMA, dirigé par Jacques Teller à l'Université de Liège

Jacques Teller, de quoi parle-t-on, concrètement ?

Le référentiel est un document sans portée réglementaire qui vient compléter la circulaire du Ministre Borsus. Il permet de fournir des balises pour préciser les modalités de construction en zones inondables.

Notre objectif est de rédiger un guide très pratique, utilisable par les auteurs de projets, les Communes ou encore les promoteurs, permettant de les guider en matière de construction en zone inondable. Il ne s'agit pas d'alourdir les tâches des architectes : quelques heures doivent suffire pour appliquer le référentiel une fois que tous les éléments d'informations du dossier sont réunis.

Ce référentiel concernera autant les demandes de permis d'urbanisme que les demandes de permis d'urbanisation ou les schémas d'orientation locaux, et sera livré fin juillet.



Comment procédez-vous ?

On a commencé par faire un premier benchmarking de ce qui existe chez nos voisins, essentiellement en Angleterre, en Allemagne et en France, afin d'identifier les bonnes pratiques en matière de référentiel et de protection des zones inondables.

Nous nous basons également sur des outils et guides existants en Union Européenne en matière d'imperméabilisation des sols. L'UE prône de limiter au maximum l'imperméabilisation des sols pour des raisons telles que la protection de la biodiversité mais aussi de gestion des eaux, tant à la source en prônant l'infiltration et la rétention des eaux de pluie, qu'à l'aval en ce qui concerne la réduction de l'exposition aux risques d'inondations.

Ce référentiel va s'organiser autour de 4 axes ...

D'abord, il s'agit d'aider à évaluer la situation existante, à mieux comprendre les cartes d'aléas, qui vont d'un risque très faible à un risque élevé, et à identifier les personnes ressources. Il s'agit par



ailleurs d'analyser le potentiel d'un site en matière d'accès aux services, aux transports en commun.

Une fois cette évaluation réalisée, le premier principe est d'éviter autant que possible de construire en zone inondable et de bien étudier les alternatives possibles avant de le faire. Il convient à cette fin **d'évaluer quels types de fonctions** peuvent être localisées en zone inondable, en fonction de leur niveau de vulnérabilité et du niveau d'aléa (de très faible à élevé). Nous travaillons sur une grille d'évaluation qui va des fonctions compatibles avec l'eau, tels que les espaces verts, jusqu'aux fonctions les plus vulnérables, comme

l'aménagement de logements en sous-sol.

Il est par ailleurs nécessaire de réduire les risques potentiels, tant pour le nouveau développement que pour son voisinage. Nous allons proposer des **mesures d'atténuation**, telles que le fait de rendre les bâtiments résistants à l'eau, et des **mesures de résilience**, c'est-à-dire le fait de limiter les dommages liés aux inondations, par le choix des matériaux ou le partitionnement des espaces une fois que l'eau est entrée. Bien entendu, la première mesure à adopter en matière de réduction du risque est d'implanter les bâtiments en recul par rapport aux cours d'eau. Enfin, le référentiel devra définir quelles sont les **compensations** à prévoir quand on construit en zone inondable. Ces compensations devront évidemment tenir compte des principes de base du CoDT, en matière de charges d'urbanisme et de conditions imposées aux permis.



En'Hestia, une nouvelle plateforme pour encadrer les projets de rénovation

L'Union Wallonne des Architectes s'est associée au Cluster Eco-Construction et à la Confédération Construction Namur pour créer une nouvelle asbl indépendante, En'Hestia. La mission de cette plateforme est d'accompagner le demandeur dans toutes les démarches d'un projet de rénovation (audit, choix des professionnels, suivi des performances). Les objectifs: gagner du temps, économiser de l'énergie, réduire les risques et limiter la complexité du projet, tout en garantissant une certaine qualité d'exécution et en intégrant une dimension durable et circulaire.

Pour cela, En'Hestia soutiendra des valeurs telles que l'adoption de solutions respectueuses du bâti existant et de l'environnement, l'association du confort de l'occupant, des économies d'énergie et de la qualité de vie, l'établissement de solutions pour le recyclage ou encore l'utilisation de matériaux naturels.

En'Hestia sera présente tout au long de la procédure, dès l'étude, en réalisant un audit des projets. Elle permettra d'assurer un suivi entre les différents professionnels intervenant sur le chantier de façon continue, tout en gardant en mémoire les objectifs de rénovation fixés en amont par le candidat rénovateur.

La plateforme travaillera en collaboration avec les Villes de Gembloux et de Namur. Les deux entités se sont en effet réunies afin d'offrir à leurs citoyens un service commun.

L'UWA plaide pour la création d'une structure de coordination du territoire wallon

Plus qu'un bouwmeester wallon, l'UWA propose de mettre en place une équipe de coordinateurs : l'Office Territorial Wallon. Sa mission : ramener de la cohérence dans les procédures et rehausser la qualité architecturale.

Se positionnant à l'opposé des manœuvres politiques, l'Union Wallonne des Architectes ne souhaite pas voir se mettre en place un bouwmeester wallon, tel que fonctionnant en Flandre et à Bruxelles.

L'UWA souhaite au contraire la mise en place d'une structure indépendante du politique et de l'administration. Une structure multidisciplinaire, uniquement active sur des projets d'une ampleur telle qu'ils modifient significativement le territoire. «La Wallonie n'a pas besoin de bouwmeester pour construire un musée ou une école, elle a besoin d'architectes compétents!, s'exclame Fabrizio Tengattini, président de l'UWA. Globalement, si nous sommes convaincus de l'utilité de la mise en place d'une structure wallonne destinée à envisager l'architecture au sens large, nous sommes interpellés par la fonction de bouwmeester. Il est primordial de préciser concrètement les contours de cette fonction. Il est impératif qu'elle reste politiquement neutre, et greffée à un gouvernement plutôt qu'à un cabinet.»

« Il est primordial de préciser concrètement les contours de la fonction de bouwmeester. Il est impératif qu'elle reste politiquement neutre, et greffée à un gouvernement plutôt qu'à un cabinet. »

Ensuite, nous demandons la mise en place d'une équipe, plus que d'une personne. Cette équipe, composant l'Office Territorial Wallon, doit être multidisciplinaire et doit se positionner comme un «coordinateur» dont l'un des rôles est de favoriser la bonne transmission entre les parties.

Le but recherché est d'amener de la cohérence dans les marchés publics et de rehausser la qualité architecturale, n'agissant que sur les interventions sur le cadre bâti à très grande échelle. Remettre le budget et le programme en adéquation dans un contexte concurrentiel est un défi.

L'UWA propose la mise en place d'une structure agissant sur trois niveaux :

- une équipe permanente, privée et indépendante, constituée de 7 architectes issus de partout en Wallonie
- une cellule régionale «privée/publique», composée d'un représentant du fonctionnaire délégué référent et d'un représentant de l'administration locale
- un groupe multidisciplinaire cohérent chargé de faciliter le projet et d'assurer son suivi, comptant un architecte, un urbaniste, un juriste, un sociologue, un géographe,... Cette équipe doit varier et être la plus adaptée à chaque projet.

Il s'agit d'assumer un vrai souci de transparence. Les cellules serviront de coordinateurs et de facilitateurs, ni plus ni moins. L'Union Wallonne des Architectes souhaite mettre en place un système cohérent où chaque structure a des comptes à rendre à l'autre, évitant toute suspicion, tout risque de dysfonctionnement ou de malveillance.



Prévention et gestion des déchets sur votre chantier : Aidez-nous à vous aider !

La prévention et la gestion des déchets sont une thématique de plus en plus présente lors de vos chantiers. Pourtant, il ressort de vos retours d'expérience que ces notions ne sont pas toujours maîtrisées ou correctement mises en œuvre par le secteur.

C'est dans ce contexte que les facilitateurs Environnement souhaitent solliciter votre avis à l'aide d'un sondage de 8 questions !

Le but ? Avoir votre regard sur les différentes contraintes rencontrées sur le terrain et leur permettre d'identifier le support idéal pour vous accompagner lors de vos chantiers.

Participez à notre sondage : [WWW.UWA.BE/ PREVENTION-ET-GESTION-DES-DECHETS-SUR-VOTRE-CHANTIER](http://WWW.UWA.BE/PREVENTION-ET-GESTION-DES-DECHETS-SUR-VOTRE-CHANTIER)

Le sujet vous interpelle et vous désirez affûter vos connaissances dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets ? Le Service Public de Wallonie organise une formation le 1^{er} juin 2022 de 9 h à 12 h, en collaboration avec l'IFAPME, qui vous donnera les outils pour assurer une bonne gestion des déchets de construction et de démolition.

- ▶ Plus d'infos sur la formation du SPW : [HTTPS://DEVELOPPEMENTDURABLE.WALLONIE.BE/CONSTRUCTION/FORMATIONS](https://developpementdurable.wallonie.be/construction/formations)
- ▶ Pour toutes vos questions relatives à la prévention et à la gestion de déchets sur chantier, vous pouvez contacter les facilitateurs via l'adresse ENVIRONNEMENT@UWA.BE ou par téléphone le mardi matin de 9 h à 12 h.

NUMÉRIQUE : L'UWA VOUS PROPOSE UN AUDIT GRATUIT DE VOTRE BUREAU

Le service des facilitateurs Numérique vous encadre pour vous sensibiliser aux thématiques du numérique. Il se déplace au sein de vos bureaux et vous propose un travail collaboratif autour du numérique : Comment tirer profit du numérique pour améliorer l'efficacité de votre bureau ?

Cet audit s'organise en deux phases :

1. Une première visite qui a pour objectif d'introduire la thématique en présence de l'ensemble des collaborateurs. L'équipe évalue la maturité numérique du bureau par rapport à ses besoins au quotidien.

2. Des solutions d'adaptation sont proposées au bureau et retranscrites dans un rapport qui comprend également un estimatif et les aides financières disponibles pour mettre en place les dispositifs proposés. Une deuxième visite permet de présenter ce rapport accompagné de démonstrations des outils proposés.

Intéressé par cet audit ? Contactez le service des facilitateurs Numérique :

- ▶ Par mail : NUMERIQUE@UWA.BE
- ▶ Par téléphone le mardi de 9 h à 12 h
Adeline Stals : 0472 84 56 41

Les Themas de l'UWA : la gestion administrative

En 2022, l'UWA met en place 3 Themas d'un mois. L'objectif : aborder des grandes thématiques de votre quotidien et mettre à jour vos connaissances. Le prochain Thema, consacré à la gestion administrative d'un bureau, a lieu dans le courant de ce mois de mai.



Vous souhaitez alléger votre (sur)charge administrative ? Le Thema programmé durant ce mois de mai a pour objectif d'ouvrir des pistes de solutions pour faciliter votre gestion.

Nous vous proposons de découvrir chaque semaine des articles publiés sur notre site internet et d'assister à 4 webinaires gratuits d'une heure. Certains ont déjà eu lieu, il est possible de les consulter en replay sur Slack*.

Planning des webinaires :

- **Mardi 03/05 : Comment améliorer la gestion administrative de vos projets (1/2) ? Démonstration et témoignage**
- **Mardi 10/05 : Comment améliorer la gestion administrative de vos projets (2/2) ? Démonstration de deux outils : Pluriell et Archx**

Les 2 premiers webinaires vous proposent un focus sur les outils numériques à votre disposition pour faciliter la gestion administrative de vos projets (génération de factures, encodage des horaires et tâches réalisées, gestion de planning, etc.). Lors du 1^{er} webinaire, nous accueillerons un bureau d'architecture qui nous partagera son expérience quant à la mise en place d'un outil de gestion administrative.

- **Mardi 17/05 : L'archivage de vos dossiers ? Comment et pourquoi ?**

Ce webinaire présente les actions entreprises par le service des facilitateurs Numérique pour répondre à l'un des besoins que vous nous avez signalés : proposer un outil d'archivage sécurisé avec un canevas standardisé et validé au préalable par notre service juridique.

Ces actions sont structurées en trois temps/phases :

1. Quels sont les points d'attention à épingler tout au long de la durée de vie d'un dossier d'architecture pour mieux anticiper l'archivage ? Réponse sous forme d'un questions-réponses attractif à afficher dans vos bureaux.
2. Mise en place d'un tableau de gestion des archives ayant une valeur législative. L'objectif est de lister les principales catégories de documents produits par un bureau d'architecture et de proposer une méthode de classement et d'archivage de ces éléments en fonction de la durée de conservation légale.
3. Développement de collaborations avec des plateformes d'archivage existantes dans d'autres disciplines et adaptation de celles-ci au domaine de l'architecture.

Ce travail est réalisé en collaboration avec l'Association des Archivistes Francophones de Belgique (AAFB). Des experts de l'archivage seront présents pour vous sensibiliser à l'importance de l'archivage d'un dossier.

- **Mardi 24/05 : Votre PU en quelques secondes**

Ce webinaire présente un outil permettant d'alléger la charge administrative liée au dépôt d'un permis d'urbanisme. En effet, l'application Airplan intègre automatiquement les données dont l'architecte a besoin pour s'acquitter des annexes administratives. Ce travail fastidieux ainsi que l'encodage multiple de certaines données vous sont désormais épargnés.

RETOUR SUR LE THEMA CHANTIER

En février, notre premier Thema a permis de refaire le point sur vos chantiers d'un point de vue législatif (suivi des déclarations PEB, outils numériques,...). Nous vous avons notamment proposé 4 webinaires de présentation et de démonstration gratuits de logiciels de gestion de chantier. Chaque démonstration a mis en évidence une nouvelle méthode de travail ayant pour objectif de vous faire gagner du temps pour le suivi et la rédaction de vos PV de chantier. Ces outils facilitent également votre quotidien en stockant vos documents et en vous y garantissant un accès à tout moment, même hors connexion.

Les résultats du questionnaire de satisfaction démontrent que vous approuvez le contenu ainsi que l'organisation de ce type de webinaires, avec une évaluation globale de 4,6 sur 5. L'horaire, la durée, l'organisation des présentations ainsi que la rediffusion des webinaires sur Slack ont été approuvés par les participants**.

A l'issue de ce mois thématique, près de la moitié des participants se sont lancés dans l'utilisation d'un outil de gestion de chantier.

Pourquoi pas vous ? N'hésitez pas à reVISIONNER les webinaires. Les enregistrements sont disponibles sur Slack*.

Vous pourrez également y consulter un résumé des fonctionnalités de différents logiciels de gestion de chantiers dans un seul document. Chaque logiciel bénéficie d'une fiche descriptive vous permettant d'obtenir rapidement une vision claire des fonctionnalités de chacun et faire votre choix suivant vos besoins. Cette fiche descriptive est complétée par les notes des facilitateurs Numérique apportant ainsi une analyse et une expertise sur chacun des logiciels.

* Rejoignez notre communauté sur Slack :



** Retrouvez l'évaluation complète de ce Thema sur www.uwa.be

L'UWA recherche une nouvelle administratrice

Vous souhaitez représenter vos pairs, intégrer le cœur de notre structure, prendre position sur des dossiers importants pour les architectes, être informé en priorité des projets de l'asbl mais aussi faire connaître vos points de vue et agir pour la sauvegarde et la promotion des architectes ? Vous êtes une femme ? Déposez votre candidature pour intégrer notre Conseil d'Administration !

En effet, à la suite d'une démission, notre CA recherche une nouvelle administratrice. L'UWA étant soumis au décret mixité, destiné à promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration d'organismes privés agréés par la Wallonie, cette personne devra impérativement être de sexe féminin.

Pour rappel, l'Union Wallonne des Architectes est organisée sous forme d'asbl. Autrement dit, si son fonctionnement est assuré par des employés, elle est portée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres. Ces administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale, elle-même constituée de l'ensemble des membres de l'UWA.

▼ Notez que notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le jeudi 9 juin au Phare, à Andenne. Plus d'infos sur WWW.UWA.BE

Batibouw retrouve les palais du Heysel

Après une édition virtuelle et un report, le plus grand salon de la construction de Belgique aura bien lieu, en 2022 ! Brussels Expo accueillera visiteurs et exposants du 21 au 29 mai dans ses palais. Cette édition sera marquée par le retour des salons professionnels les 24 et 25 mai.



Le dernier salon «physique» de Batibouw s'était clôturé sur une note d'incertitude. Nous étions en mars 2020: le spectre du Covid planait sur des allées de plus en plus désertes, et avec lui, son lot de questions.

Pour l'édition 2021, pas de retour à la normale, il a fallu se réinventer. Les organisateurs ont proposé un salon virtuel, qui, s'il a attiré des candidats bâtisseurs et rénovateurs, n'a pas rencontré le succès escompté.

Cette année, Batibouw a donc misé sur un retour à Brussels Expo. Pas aux dates habituelles, néanmoins, la situation sanitaire d'alors ne le permettant pas... C'est donc du 21 au 29 mai que se tiendra cette nouvelle édition, qui accueillera 600 exposants.

Particularité: les salons professionnels InstallPro et Project feront leur retour les 24 et 25 mai. Le premier étant dédié aux installateurs, le second s'adressera aux architectes et aux prescripteurs. Il se concentrera sur les projets à grande échelle, résidentiels et non résidentiels. Project aura plus spécifiquement lieu le mardi 24 mai, date de la remise des Belgian Building Awards. Durant ces journées spécifiques, Batibouw sera accessible gratuitement

aux professionnels, pour autant qu'ils se soient préalablement inscrits.

INSPIRATION ET INNOVATIONS

Globalement, le salon s'inscrira dans la lignée de sa dernière édition physique. De nouvelles zones d'inspiration verront le jour, dans lesquelles les produits des exposants seront mis en scène. Les visiteurs pourront également s'immerger dans des projets virtuels dans des zones digitales proposant une expérience de réalité augmentée.

«Nous sommes heureux de pouvoir accueillir nos visiteurs et exposants lors de l'édition physique de Batibouw 2022, note Frédéric Devos, Directeur du salon. L'enthousiasme dont ils nous font part montre que Batibouw reste l'endroit propice pour découvrir les dernières nouveautés dans le secteur de la construction et de la rénovation, mais également pour faire le plein d'inspiration et vivre une expérience unique».

Trois thèmes seront mis en avant durant cette nouvelle édition: l'énergie intelligente, l'eau et l'habitat alternatif.

LES THÈMES DE BATIBOUW 2022

▼ Energie intelligente : comment mieux consommer

Le thème est particulièrement d'actualité, le prix du gaz, du mazout et de l'électricité ayant atteint des sommets, ces derniers mois. Des montants liés à des causes conjoncturelles, certes, mais il est entendu que l'énergie deviendra de plus en plus onéreuse. Pour limiter les coûts, il est impératif de se doter de dispositifs permettant d'en réduire sa consommation. Dans la plupart des cas, ces appareils peuvent être amortis rapidement.

Le salon mettra ainsi l'accent sur tout ce qui peut permettre de diminuer la consommation énergétique : smart home, chauffage et éclairage intelligent, thermostat connecté, pompe à chaleur, isolation,...



▼ Habiter autrement

Les multiples confinements ont provoqué une prise de conscience chez de nombreux Belges. Ils veulent changer leurs habitudes, quitter les centres urbains. Le télétravail a pris de l'ampleur et de la place dans l'habitation. Désormais, chaque espace compte et se veut le plus modulable possible. La cuisine se veut plus flexible, la chambre à coucher fait parfois place à un coin bureau, les espaces extérieurs sont optimisés. Les constructions modulaires se multiplient, s'installent aujourd'hui sur les terrains privés pour agrandir les habitations.

▼ L'eau, ce bien si précieux

S'il faut faire des économies d'énergie, l'eau n'est pas à négliger. Elle est également touchée par cette hausse des prix, et reste une ressource à préserver. Gaspiller l'eau chaude revient à une double perte : celle de l'eau, mais aussi celle de l'énergie consommée pour la chauffer. Il est néanmoins possible de réduire la facture en agissant sur la production et sur la consommation d'eau chaude sanitaire. Production d'eau chaude instantanée, chauffe-eau solaire ou thermodynamique, robinetterie intelligente, récupération de la chaleur des eaux usées,... sont des solutions à envisager.

Par ailleurs, préserver l'eau est un défi pour le secteur de la construction, compte tenu de sa place prépondérante dans le processus de construction.



FORMATIONS

LES PROCHAINES FORMATIONS DE L'UWA

- ▼ **Stratégie d'un bureau d'architecte**
A partir du 19 mai (4 jours)
985 € ou 145 € + 28 chèques formations
- ▼ **Bâtir en bois – construction et conception**
A partir du 23 mai (3 jours)
755 € ou 125 € + 21 chèques formations
- ▼ **Initiation au webmarketing d'un bureau d'architecture**
31 mai (7h)
295 € ou 85 € + 7 chèques formations
- ▼ **Utilisation du Cahier des charges type Bâtiments (CCTB 2022) et de l'application VitruV**
13 juin (7h)
295 € ou 85 € + 7 chèques formations
- ▼ **La gestion juridico-administrative du chantier**
14 juin (webinaire – 3h)
125 €
- ▼ **PEB : Questions relatives aux systèmes**
16 juin (7h)
295 € ou 85 € + 7 chèques formations
- ▼ **Expertise judiciaire (en collaboration avec le CEAB)**
A partir du 16 septembre (6 jours + examen)
1.565 € ou 185 € + 46 chèques formation (membres CEAB) ou 1.635 € ou 255 € + 46 chèques formation (non-membres CEAB)
- ▼ **L'architecte et le Code civil aspects pratiques et nouveautés**
20 septembre (7h)
295 €
- ▼ **cadre Agile Scrum pour acteurs du secteur de la construction**
10 et 11 octobre (2 jours)
695 €

▼ Tous les prix sont t vac

▼ Nos formations sont organisées dans les locaux du bâtiment G2
Rue Saucin 70 – 5032 Les Isnes (Gembloux)
Infos et inscriptions : www.uwa.be – formation@uwa.be – 081 72 84 24

(Pour rappel, l'UWA est un opérateur agréé pour les chèques-formations de la Wallonie. Un chèque formation vous revient à 15 €. **Attention** : il est désormais **obligatoire** d'être en possession des chèques formations au plus tard le jour de cette formation. Si ce n'est pas le cas, nous nous réservons le droit de facturer la totalité de la formation)



Comme l'Atelier Linea, organisez une formation dans vos propres locaux !

▼ Intéressé ? Contactez-nous :
FORMATION@UWA.BE